

Rami[®]

Pour un désherbage efficace



RAMI est composé de flumioxazine, une molécule essentielle pour la gestion de l'enherbement du vignoble :

- 1 passage en pré-levée permet de contrôler l'ensemble des mauvaises herbes
- Action longue durée : évite ou limite le recours aux applications foliaires
- S'applique sur tous types de sols et sur vignes complantées (avec protection par des manchons)

Conditions
d'emploi



FACILITÉES

S'applique avant le débourrement de la vigne (BBCH 07) à la dose de 1,2 kg/ha



Très efficace contre la plupart des adventices

Très sensible de 95 à 100 %

Ray grass; Amarante réfléchie; ammi élevé; chénopode blanc; chénopode hybride; épilobe tétragone; Epilobe hirsute; Géranium à feuilles ronde; géranium disséqué; laitern maraicher; laitue scarole; matricaire; mercuriale annuelle; morelle noire; mouron des champs; moutarde des champs; renouée liseron; séneçon vulgaire; véronique de Perse

Sensible de 85 à 94 %

Sétaire verte; sétaire glauque; digitale sanguine; paturin naturel; panic de coq; carotte; gaillets; laitern rude; renouée des oiseaux; renouée persicaire; séneçon jacobée; stellaire intermédiaire

Moyennement sensible de 70 à 84 % Erigérons ; rumex crépu

Inférieur à 70 % d'efficacité Liseron des champs

Conditions d'emploi facilitées avec le nouveau classement de la flumioxazine :

++ RAMI devient mélangeable (dans les conditions définies par l'arrêté du ministère de l'Agriculture du 10 avril 2010, modifié le 12 juin 2015)

++ Distance de sécurité riverains = 10 m

Découvrez en vidéo
les résultats des
essais 2020

[Cliquez ici](#)



PHILAGRO France – SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy – 10A, rue de la Voie Lactée – 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or – Tél. 04 78 64 32 64 - PHILAGRO France est agréé par le Ministère de l'Agriculture sous la référence RH02089 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à www.phytodata.com et www.philagro.fr. RAMI[®] marque déposée AMM 9400280 - Flumioxazine 500g/kg - WP - P202 - P280 - P308+P313 - P391 - SP1 - SPe2 - SPe3 - SPe3. Annule et remplace tout document antérieur de même nature 06/2021.



ATTENTION - SGH08, SGH09 - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H360d : Peut nuire au fœtus. - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.